Article original

Archéologie des chefferies traditionnelles de Bébédjia en pays ngambaye, dans la province du Logone oriental, au sud du Tchad

MBAIHONDOUM Pierrot[1], BELEMEL Banga[2]

1.Université de N'Djamena, Département d'histoire, Email : pmbaihondoumarcheo@gmail.com
2.Ecole Normale de Bongor, Email : belemelbanga561@gmail.com
Auteur correspondant : E-mail : **pmbaihondoumarcheo@gmail.com**
Article soumis le 14/03/2026 et accepté le 11/05/2026
Réf : AUM13-0202

Résumé :
Cette étude analyse le rôle des chefferies traditionnelles en tant que sources de l'histoire et fondement de l'identité culturelle dans la province du Logone Oriental au sud du Tchad. L'objectif de cette recherche est de comprendre la place de ces institutions dans l'organisation sociopolitique, culturelle et dans la structuration des rapports sociaux dans la société traditionnelle ngambaye. Les méthodes anthropologique, sociologique, ethnologique et la tradition orale ont permis de révéler l'identité des occupants de la localité. Les résultats montrent que les chefferies traditionnelles sont des institutions hiérarchisées jouant un rôle central dans la gestion symbolique des conflits du terroir et dans la transmission des valeurs culturelles dans les sociétés anciennes. Ce rôle s'applique également à la préservation des institutions politiques dans le maintien de l'ordre communautaire. Ce travail met en évidence le fondement identitaire culturel ngambaye. La préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel restent une source de transmission de l'histoire des communautés du sud du Tchad.
Mots-clés : Ngambaye, chefferie traditionnelle, identité culturelle, cohésion sociale, patrimoine, Tchad.

Archaeology of the traditional chiefdoms of Bébédjia in the Ngambaye region, in the province of Logone Oriental, in southern Chad

Abstract:
This article examines the role of traditional chiefdoms in the Ngambaye area of Bébédjia, located in the Logone Oriental Province in southern Chad, as sources of local history and foundations of cultural identity. The objective of this study is to understand the place of these institutions in the sociopolitical organization and social regulation of Ngambaye society. The research methodology is based on a multidisciplinary approach combining anthropological, sociological, and ethnological perspectives, as well as the use of oral traditions collected from community memory holders. The findings reveal that traditional chiefdoms constitute hierarchical institutions that play a central role in social regulation, conflict mediation, symbolic management of territory, and the transmission of cultural values. They also contribute significantly to the preservation of collective memory and the maintenance of community cohesion. The study therefore highlights that these traditional structures remain a fundamental pillar of Ngambaye cultural identity. Preserving these institutions appears essential for safeguarding cultural heritage and ensuring the transmission of historical knowledge among communities in southern Chad.
Keywords: *Ngambaye, traditional chieftaincy, cultural identity, social cohesion, heritage, Chad.*

Introduction

L'étude des sociétés ngambaye dans la province du Logone Oriental, au sud du Tchad, se justifie par la place centrale qu'occupent les chefferies traditionnelles dans l'organisation sociale et culturelle. Ces institutions traditionnelles anciennes ne constituent pas seulement des structures d'autorité locale ; elles représentent également des cadres essentiels de régulation sociale, de transmission des valeurs et de conservation de la mémoire collective. À travers les rites, les normes sociales et les systèmes d'autorité qu'elles incarnent, les chefferies traditionnelles contribuent à structurer la vie communautaire et à maintenir la cohésion sociale. Comprendre leur fonctionnement et leur rôle historique revient ainsi à interroger les fondements de l'identité culturelle et de la continuité historique des sociétés ngambaye.

Dans le champ des sciences humaines et sociales, plusieurs travaux récents ont souligné l'importance du patrimoine culturel immatériel

dans les dynamiques contemporaines de développement. À ce propos, Djelassem (2024, p. 32) rappelle que « la valorisation du patrimoine immatériel constitue aujourd'hui un levier essentiel pour la préservation des identités culturelles face aux transformations sociales ». De même, Kemba et Hayamkréo (2022, p. 4) affirment que « les défis du XXIe siècle sont étroitement liés à la sauvegarde et à la valorisation des biens culturels, considérés comme des ressources fondamentales pour les sociétés contemporaines ». Dans cette perspective, les chefferies traditionnelles apparaissent comme des institutions patrimoniales dont l'étude permet de mieux comprendre les mécanismes de transmission culturelle et les formes d'organisation politique locale.

En dépit de l'intérêt croissant porté aux sociétés anciennes, la littérature historique des chefferies traditionnelles ngambaye de Bébédjia demeure relativement peu développée. Cette lacune documentaire soulève une interrogation scientifique majeure : dans quelle mesure ces institutions coutumières participent-elles à la construction, à la transmission et à la préservation du patrimoine culturel et historique de la communauté ngambaye ? L'hypothèse de cette recherche est que les chefferies traditionnelles constituent des vecteurs essentiels d'organisation sociopolitique et des supports majeurs de l'identité culturelle. L'objectif principal de cette étude est donc de mettre en évidence leur rôle dans la structuration sociale, la conservation de la mémoire collective et la valorisation des valeurs culturelles qui fondent l'identité des communautés ngambaye du sud du Tchad.

1. Matériels et méthode

La présente recherche repose sur une démarche qui a pris en compte la recherche documentaire et les enquêtes de terrain afin d'analyser le rôle, la mémoire historique et l'organisation socioculturelle des chefferies traditionnelles en pays ngambaye. L'étude est menée dans la localité de Bébédjia, située dans la province du Logone Oriental au sud du Tchad (Fig. 1). Le choix de cette localité s'explique par la forte concentration de chefferies traditionnelles et

par la permanence des pratiques institutionnelles anciennes qui continuent de structurer la vie sociale et politique locale. Cette réalité s'inscrit dans la continuité des systèmes de chefferies observés dans les sociétés sahéliennes et soudaniennes où l'autorité coutumière demeure un cadre central d'organisation sociale (Buijtenhuijs, 1987, p. 27), ainsi que dans les études consacrées aux structures traditionnelles d'encadrement communautaire dans le sud du Tchad (Pontié, 1973, p. 82).

L'enquête de terrain a ciblé les détenteurs du pouvoir coutumier et les gardiens de la tradition, notamment les « *nje donang* » (chefs de terre), les « *nje kagbé* » (chefs de la forêt), les « *nje bémé* » (chefs de la faune) et les « *nje ndi* » (faiseurs de pluie), ainsi que les notables et les anciens reconnus pour leur maîtrise de l'histoire locale. Le choix des informateurs repose sur un échantillonnage raisonné, privilégiant les chefferies anciennes reconnues et légitimées par la communauté. Cette sélection a permis de recueillir des informations qualitatives sur l'organisation hiérarchique, les fonctions sociales et les mécanismes de régulation communautaire propres aux institutions traditionnelles de la société ngambaye.

Par ailleurs, la recherche documentaire a permis de mobiliser diverses sources écrites, notamment des travaux historiques et ethnographiques, ainsi que des rapports administratifs coloniaux. Les données empiriques ont été collectées à travers des entretiens semi-directifs et des échanges libres avec les détenteurs du savoir traditionnel. Les informations recueillies ont ensuite fait l'objet d'une analyse croisée entre sources orales et sources écrites, dans le but d'en vérifier la cohérence et la fiabilité. Cette approche comparative permet de situer les chefferies traditionnelles de Bébédjia dans une dynamique plus large des systèmes de pouvoir coutumier observés au Tchad, tout en mettant en évidence leur rôle dans la transmission de la mémoire collective, la construction de l'identité culturelle et le maintien de la cohésion sociale.

1.1. Contexte géographique du territoire du Logone oriental et de la localité de Bébédjia

La province du Logone oriental, située au sud du Tchad, offre un environnement géographique particulièrement propice à l'implantation et au développement des chefferies traditionnelles ngambaye. Cet espace se caractérise par un paysage constitué de plaines fertiles, de plateaux légèrement ondulés et d'un réseau hydrographique dense dominé par le fleuve Logone et ses affluents, qui constituent des ressources essentielles pour l'agriculture, l'élevage et la pêche (PDC, 2017, p. 11). Le climat tropical, marqué par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse, structure les cycles agricoles et les modes d'occupation de l'espace par les communautés rurales. Dans ce contexte écologique favorable, les chefferies traditionnelles s'inscrivent comme des institutions d'organisation sociale et territoriale, chargées de réguler l'accès aux ressources et d'encadrer la vie communautaire. Les détenteurs du pouvoir coutumier, notamment les «*nje donang*», «*nje kagbé*», «*nje bémé*» et «*nje ndi*», assurent ainsi la gestion des rituels, des pratiques sociales et des activités économiques liées au territoire, contribuant à la pérennité des traditions et à la transmission du patrimoine culturel. À ce sujet, Kemba et Hayamkréo (2022, p. 8) affirment que « *les potentialités naturelles influencent profondément l'organisation sociale et les institutions traditionnelles* ».

La localité de Bébédjia constitue un espace représentatif de cette organisation territoriale. Située entre 8° et 9°64" de latitude nord et entre 16°20' et 16°50' de longitude est (Fig. 1), elle occupe une position stratégique dans le Logone oriental, limitée au nord par les fleuves Logone (« Bâ-Kasse ») et Pendé (« Bâ-Ndouli »), au sud par Goré, à l'est par Doba et à l'ouest par Moundou. Ancien canton et poste administratif, Bébédjia regroupe aujourd'hui six cantons, quatre « ferricks » et près d'une centaine de villages (Nadji, 2008, p. 25). Les caractéristiques naturelles de la région – sols argilo-limoneux et argilo-sableux, réseau hydrographique structuré par les fleuves Logone, Pendé, Nya et Loulé, ainsi qu'un paysage de savane arborée et arbustive relevant du domaine soudano-guinéen –

favorisent les activités agropastorales et participent à l'organisation spatiale des communautés (PDC, 2017-2021, pp. 12-18 ; Sama, 2007, p. 3). Dans ce cadre environnemental, les chefferies traditionnelles apparaissent comme des institutions centrales qui articulent gestion du territoire, cohésion sociale et construction de l'identité historique des populations ngambaye.

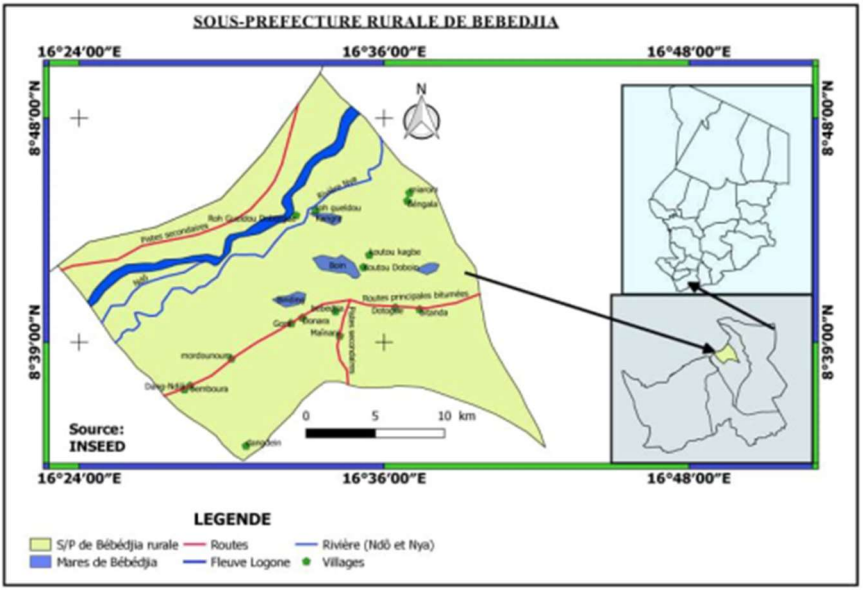


Fig. 1. Localisation de la ville de Bébédjia.

Source : INSEED & réalisation : NDOUBABE B. et MBAIHONDOUM P. (2025, Bébédjia).

1.2. Origine et dynamique des occupations humaines dans la zone d'étude

L'analyse du contexte humain permet de mieux saisir les processus historiques qui ont conduit à l'implantation et à l'organisation des communautés ngambaye dans la zone de Bébédjia. Les sources historiques disponibles, bien que relativement limitées, indiquent que les populations du sud et du centre du Tchad seraient issues d'anciens

mouvements migratoires provenant du nord-est de l'espace tchadien. Dans cette perspective, les récits de voyageurs et les travaux historiques suggèrent que la fragmentation de certains ensembles politiques anciens a favorisé des déplacements de populations vers les zones méridionales. Ainsi, L'Africain (cité par Rivallain, 1985, p. 198) mentionne que « la dislocation du royaume de Gaoga entraîna des migrations vers les régions occupées aujourd'hui par les peuples sara et leurs voisins », soulignant l'importance des dynamiques migratoires dans la formation des sociétés du sud tchadien. Ces déplacements progressifs auraient contribué à la recomposition des territoires et à la mise en place de nouvelles structures sociales, parmi lesquelles les chefferies traditionnelles occupent une place centrale dans l'organisation communautaire.

Parallèlement à ces données issues des sources écrites, les traditions orales locales proposent une interprétation différente, privilégiant une origine plus endogène et plurielle des populations de Bébédjia. Selon ces récits, plusieurs groupes seraient venus de localités telles que « Bédjial », « Bédia » ou « Békor », tandis que d'autres seraient descendus de « Nangkessé » en transitant par Kaba, Dokapti et Doungabo avant de s'établir définitivement sur le site actuel du village. La fondation de Bébédjia remonterait ainsi à la fin du XVIII^{e} siècle et serait attribuée à Ndoyokagdjé, considéré par la mémoire collective comme le fondateur du premier noyau d'occupation (PDC, 2017-2021, p. 18). Ces récits traduisent une occupation progressive de l'espace, marquée par l'adaptation des populations à leur environnement et par la structuration de l'autorité coutumière, processus qui ont contribué à façonner durablement l'identité historique et territoriale des communautés ngambaye.

1.3. Ndoyokagdjé et la fondation de Bébédjia

Ndoyokagdjé est reconnu comme l'ancêtre fondateur de Bébédjia. Selon les traditions orales, il migra depuis Bémbaré vers la zone de Bédjial « Gel Er », sur la rive droite de la Pendé, traversant plusieurs localités avant de s'installer définitivement à Bendog (Doumssangar,

2015 EO). Ses premières tentatives de peuplement furent marquées par des rejets liés au culte de son totem, le « Ngabidja », un oiseau-esprit protecteur dont la puissance effrayait les populations. Le totem symbolise le pouvoir surnaturel et protecteur de la communauté et donne son nom à la cité : « Bébédjia » signifie littéralement « cité des oiseaux passériformes » (Mbairougoul, 2011, p. 56 ; Ndadoum, 2015 EO ; Doumssangar, 2016 EO).

Les récits oraux rapportent également des conflits internes, notamment entre Ndoyokagdjé et son compagnon Rokardjé, qui ont donné lieu à la fondation du village voisin Bérakara. Ces événements illustrent la dynamique des alliances, la structuration sociale ancienne et le rôle central des chefferies et des cultes totémiques dans l'organisation socio-économique et culturelle des Ngambaye. L'ensemble des traditions et analyses historiques souligne l'importance des pouvoirs coutumiers dans la consolidation des communautés locales, tout en mettant en évidence la nécessité de recherches archéologiques pour approfondir la compréhension des origines de ce patrimoine (Nadji, 2008 ; Sama, 2007).

1.4. Origine et évolutions des chefferies traditionnelles ngambaye de Bébédjia

Les chefferies traditionnelles des Ngambaye de Bébédjia s'inscrivent dans une dynamique ancienne de gouvernance locale, où chaque village fonctionnait de manière autonome sous l'autorité d'un chef. Celui-ci régissait les terres, la chasse, la pêche et les rituels coutumiers, assurant la cohésion et l'ordre social. Comme le souligne Magnant (1994, p. 87), les sociétés d'Afrique centrale de cette époque ne peuvent être considérées comme « primitives » : elles possèdent des règles coutumières élaborées et un profond respect pour l'autorité. À Bébédjia, les sources orales confirment que la chefferie constituait le pivot de la vie communautaire, permettant d'organiser les relations sociales et d'assurer la stabilité locale (Larndogonodjigoto, 2015 EO).

La colonisation française introduisit de profondes transformations dans ces structures politiques. Selon Lecornec (cité par Oumana,

2008, p. 42), l'arrivée des colons bouleversa les équilibres anciens, imposant de nouvelles formes d'autorité et perturbant les hiérarchies traditionnelles. Contrairement aux ensembles centralisés comme le Kanem-Bornou ou le Ouaddaï, les communautés ngambaye, moins hiérarchisées, purent adapter de manière pragmatique leurs structures aux contraintes coloniales. Cette période se caractérisa par un double dynamique : certains chefs furent reconnus par les colons pour leur coopération, tandis que les équilibres internes des villages furent fragilisés par l'ingérence extérieure.

L'histoire de Ndeungonnlao Doummian, fils de Ndoubé et installé à Béndissa, illustre ces tensions. Reconnu localement comme chef sous le nom de Ndeud, il fut sollicité par les missionnaires français pour servir d'autorité relais, mais il refusa, montrant la résistance des leaders traditionnels face aux stratégies coloniales (Doumssangar, 2015 OE). Ce récit met en lumière la rencontre complexe entre logiques autochtones et domination coloniale, où la tradition et la modernité coexistent et s'influencent mutuellement, façonnant l'évolution des chefferies de Bébédjia.

2. Résultats

2.1. Administration coloniale et pouvoirs traditionnels de la localité de Bébédjia

L'examen des rapports entre les autorités traditionnelles de Bébédjia et le pouvoir introduit par la colonisation européenne révèle une phase de profond déséquilibre politique et institutionnel. Après le refus de Ndeud d'assumer la chefferie soutenue par l'administration coloniale, les représentants français se tournèrent vers Bémbanga, où résidait Kagdjo, chef de pluie reconnu pour son autorité rituelle et son rôle dans la régulation symbolique et sociale de la communauté. Les témoignages oraux décrivent ce personnage comme détenteur d'un savoir traditionnel complexe, associé à un lieu sacré où s'exerçaient des pratiques rituelles destinées à assurer l'équilibre entre la communauté et les forces naturelles. Toutefois, face à l'avancée coloniale, Kagdjo choisit l'exil vers Mbaouroye, accompagné de ses frères Mainingalaou et Maitoudjilaou

Mbairadé, figures lignagères investies d'une autorité spirituelle reconnue.

Cette situation s'inscrit dans un phénomène plus large observé dans plusieurs sociétés tchadiennes confrontées à l'ordre colonial. Dans les royaumes centralisés comme le Ouaddaï ou le Kanem-Bornou, les structures politiques préexistantes ont parfois servi de relais à l'administration française, bien que ces collaborations aient suscité des tensions internes. En revanche, dans les sociétés à organisation segmentaire du Mayo-Kebbi ou du Logone, où l'autorité était répartie entre divers détenteurs de pouvoirs rituels et sociaux, l'imposition d'un système administratif centralisé a engendré un choc structurel. Les formes locales de légitimité, fondées sur la maîtrise du monde invisible et sur le contrôle symbolique des ressources vitales, se sont ainsi trouvées confrontées à une logique coloniale reposant sur la centralisation administrative, l'écrit et la contrainte militaire.

Dans ce contexte, l'attitude de Ndeud et l'exil de Kagdjo apparaissent comme des manifestations significatives de la résistance et de l'adaptation des autorités locales face aux nouvelles structures de domination. Les mémoires orales recueillies auprès des anciens soulignent que l'intégration des chefferies dans le système politique moderne ne s'est pas opérée par simple continuité, mais plutôt par des processus de rupture et de recomposition des équilibres sociaux et politiques (Djimndingar & Doumssangar, 2018 EO). Cette dynamique illustre la complexité des interactions entre institutions autochtones et pouvoir colonial, lesquelles ont profondément marqué l'évolution historique et politique de la région.

2.2. Structuration et fonctionnement des chefferies traditionnelles de Bébédjia

2.2.1. Autorité et rôle du chef de terre dans la société ngambaye

Dans la société ngambaye, la chefferie traditionnelle s'organise autour d'une autorité coutumière centrale : le chef de terre, appelé *njedonang* (Fig. 2). Cette fonction ne se limite pas à la gestion des

terres, mais s'étend à la régulation sociale et spirituelle de la communauté. Le village, ou *bé*, constitue un espace global qui intègre les champs, les forêts, les marigots et l'ensemble des ressources naturelles nécessaires à la subsistance collective. Dans cette perspective, Magnant (1993, p. 32) souligne que « le village africain représente avant tout une communauté profondément enracinée dans un territoire qui structure les relations sociales et les modes de vie ». Les traditions orales ngambaye affirment également que la légitimité du pouvoir coutumier repose sur l'antériorité d'occupation du sol par les lignages fondateurs, considérés comme les garants de l'ordre communautaire (Oumana, 2008, p. 71).

L'autorité du *njedonang* s'affirme par l'exercice de fonctions rituelles et sociales destinées à maintenir l'équilibre entre la communauté et les forces invisibles associées à la terre. Les alliances lignagères et les cérémonies collectives, telles que les rites agricoles, les initiations masculine (*Laou*) et féminine (*Mag*) ou les pratiques d'apaisement des esprits du sol, participent à la consolidation de ce pouvoir. Dans cette conception, la terre est perçue comme un héritage sacré transmis par les ancêtres et confié à la garde des vivants. Magnant (1994, p. 47) évoque à ce sujet « un véritable lien spirituel unissant les hommes aux puissances qui régissent le monde naturel ». Le chef de terre exerce ainsi une autorité fondée sur la connaissance des rites et des traditions (Fig. 3), tout en collaborant avec d'autres figures rituelles locales, notamment le *njendi*, responsable des pratiques liées à la pluie, ou le *njebolaou*, chargé des rites initiatiques.

Cette organisation révèle une forme d'autorité ancrée dans la proximité avec le terroir et la mémoire des ancêtres. Comme l'indique Oumana (2008, p. 47), l'ordre social villageois repose sur des pactes symboliques entre la communauté et les forces spirituelles, dont la transgression peut entraîner des sanctions perçues comme surnaturelles. À la différence des formations politiques centralisées observées dans certaines régions du Tchad septentrional, les sociétés ngambaye présentent une organisation

plus segmentaire, dans laquelle le pouvoir s'exerce à travers des institutions rituelles et communautaires. Cette configuration explique la place durable des chefferies traditionnelles dans la régulation de la vie sociale et dans la préservation des valeurs culturelles locales.



Photo 1. Noudjingar Lobo, actuel chef de terre, devant le site sacré de la chefferie traditionnelle.

Source : MBAIHONDOUM P. (2024, Bébédjia).



Photo 2. Aire rituelle entourée de secco avec une grande jarre rituelle appelée en ngambaye « *baï donang* » et une petite jarre fixée au tronc d'un rônier, utilisées pour la pratique des rites.

Source : MBAIHONDOUM P. (2024, Bébédjia).

2.2.2. Attributs sociaux du chef de terre dans la société traditionnelle ngambaye

Dans la société ngambaye de Bébédjia, le chef de terre, appelé *njedonang*, occupe une place centrale dans la régulation de la vie communautaire. Héritée des ancêtres et transmise au sein du lignage fondateur, cette fonction combine des responsabilités spirituelles et sociales étroitement liées à la gestion du terroir. Le *njedonang* intervient notamment dans l'accueil et l'installation des nouveaux arrivants, dont l'intégration est soumise à des procédures rituelles destinées à préserver l'équilibre du village. Selon Oumana (2008, p. 88), l'établissement d'un étranger ne dépend pas uniquement de l'accord des habitants, mais également de l'acceptation symbolique des divinités de la terre, médiatisée par l'autorité du chef de terre. Cette démarche comprend des enquêtes préalables visant à écarter les menaces de sorcellerie (*njemal*), suivies de rites divinatoires et de sacrifices destinés à instaurer une harmonie durable entre les nouveaux venus, la communauté et les esprits protecteurs du terroir, une pratique également observée dans plusieurs sociétés d'Afrique centrale (Cordell, 1985, p. 121).

Néanmoins, le *njedonang* joue un rôle déterminant dans les rituels agraires et les pratiques symboliques liées à la fertilité de la terre. Il bénit les champs et préside aux cérémonies qui encadrent les cycles agricoles, notamment celles qui marquent l'ouverture des semailles et l'achèvement des récoltes. Comme l'indique Magnant (1993, p. 98), ces rituels traduisent une alliance spirituelle entre les communautés humaines et les forces invisibles censées garantir la fécondité du sol et la prospérité collective. L'intervention du chef de terre s'étend également à certaines situations exceptionnelles, telles que les naissances sur un territoire considéré comme étranger, où des rites de purification du sol peuvent être accomplis afin d'éviter

toute souillure symbolique (Larndogonodjigoto, 2024 EO). Par ses sacrifices, ses bénédictions et son autorité morale, le *njedonang* agit ainsi comme un médiateur entre le monde visible et l'univers spirituel, contribuant au maintien de la cohésion sociale et à la stabilité de l'ordre communautaire.

2.2.3. Autorité et fonctions du chef de forêt et de faune dans l'organisation sociale traditionnelle

Dans l'organisation sociale ngambaye, le chef de forêt (*nje kagbé*) ou chef de la faune (*nje bémé*) occupe une fonction spécifique liée à la régulation des espaces de brousse et des ressources naturelles. Son autorité s'exerce en complément de celle du chef de terre (*nje donang*), mais se concentre davantage sur la gestion des forêts, des animaux et des zones de chasse. Bien que souvent perçu comme un acteur secondaire dans la hiérarchie coutumière, son rôle demeure essentiel pour garantir l'équilibre entre exploitation humaine et préservation du milieu naturel. Il participe notamment à la régulation de l'accès aux terres cultivables, aux zones forestières et aux ressources fauniques, tout en veillant à leur renouvellement. Les décisions relatives à la mise en jachère ou à l'ouverture de certains espaces de culture s'effectuent généralement en concertation avec le chef de terre, dans une logique de gestion durable du terroir. L'accès à ces ressources reste en outre encadré par des normes sociales, où l'autorisation d'exploiter la terre et la brousse dépend souvent du statut social et de l'intégration au sein de la communauté, une organisation comparable à celle observée chez plusieurs sociétés du sud du Tchad (Dingamou, 2007, p. 89 ; Oumana, 2008, p. 77).

Au-delà de cette fonction régulatrice, le *nje kagbé* agit également comme médiateur entre la communauté et les forces invisibles associées aux espaces forestiers. Les pratiques rituelles qu'il préside, telles que les offrandes d'épis de mil (*mbay ta kôl*), visent à maintenir l'harmonie entre les hommes, les ancêtres et les esprits protecteurs de la brousse. Ces cérémonies s'accompagnent d'un ensemble d'interdits et de prescriptions destinés à préserver le caractère

sacré des activités agricoles et cynégétiques. Dans plusieurs régions tchadiennes, des fonctions similaires sont attribuées aux gardiens des bois sacrés, dont la mission consiste à protéger les équilibres écologiques et spirituels du territoire (Draman, 2009, pp. 11-33). À travers ses rites, ses sacrifices collectifs et son autorité morale, le chef de forêt apparaît ainsi comme un garant de l'équilibre entre l'homme et son environnement, incarnant une conception du pouvoir où la prospérité matérielle et la stabilité spirituelle de la communauté demeurent étroitement liées.

2.2.4. Rôle religieux et socioculturel du prêtre de pluies dans la société traditionnelle ngambaye

Dans la société ancienne du sud du Tchad et de Bébédjia, le faiseur de pluies (*nje ndi*) occupe une position religieuse et symbolique majeure dans l'organisation traditionnelle. Cette fonction, transmise par héritage, repose sur la possession et la maîtrise d'objets sacrés, notamment les *mbal ndi* (pierres de pluie mâle ou femelle), dont l'usage rituel a été décrit dans plusieurs études consacrées aux sociétés du sud du Tchad (Kogongar, 1971, pp. 15-36 ; Courtin, 1976, pp. 55-78). À travers ces objets et les pratiques rituelles associées, le *nje ndi* intervient pour favoriser la régularité des précipitations et assurer la fertilité des terres agricoles. Son rôle dépasse la dimension climatique, puisqu'il peut également être sollicité pour trancher certains litiges communautaires. Dans ce cadre, l'invocation symbolique des forces célestes est parfois interprétée comme une forme de sanction spirituelle destinée à rétablir l'ordre social, ce que Mbangyo (2007, pp. 18-27) qualifie de « justice céleste » exercée au bénéfice de la collectivité.

L'autorité du *nje ndi* s'exerce principalement au sein du *Kei ndi*, un espace sacré réservé aux rites et soumis à des prescriptions strictes. Les cérémonies qu'il dirige comportent des sacrifices rituels, notamment de volailles ou de moutons, destinés à implorer des pluies abondantes et régulières, conditions indispensables à la réussite des cycles agricoles. Certaines pratiques rituelles concernaient également les ressources aquatiques, où des symboliques visent à

favoriser l'abondance des poissons et la vitalité des eaux. Des institutions comparables existent dans d'autres communautés du sud tchadien, où les spécialistes rituels associés à la pluie jouent un rôle déterminant dans la régulation symbolique de l'environnement et dans la protection de l'équilibre social (Dingamou, 2007, p. 76 ; Oumana, 2008, p. 43). Par son autorité religieuse et sa capacité à intervenir dans les moments de crise, le *nje ndi* (Fig. 4) apparaît comme un médiateur essentiel entre les forces naturelles, le monde spirituel et la communauté humaine.



Photo 3. Le prêtre de pluies Djengombé Massel, connu sous son nom totémique « Dogadji », devant la case rituelle des pluies.

Source : MBAIHONDOUM P. (2015, Bébédjia).

2.2.5. Complémentarité et articulation des autorités traditionnelles dans la société ngambaye de Bébédjia

Au sein de la communauté ngambaye de Bébédjia, l'organisation des pouvoirs traditionnels repose sur une articulation fonctionnelle

entre plusieurs autorités coutumières, chacune investie d'un domaine spécifique d'intervention. Le chef de terre (*nje donang*) occupe une position centrale dans cette structure, agissant comme un médiateur entre les différents détenteurs de pouvoirs rituels, notamment le chef de la forêt ou de la faune (*nje kagbé* ou *nje bémé*) et le faiseur de pluies (*nje ndi*). Cette coordination se manifeste particulièrement lors des cérémonies rituelles et des sacrifices destinés à solliciter la bienveillance des ancêtres et des divinités protectrices. À travers ces pratiques, les autorités coutumières œuvrent collectivement à préserver la fertilité des terres, la vitalité des ressources animales et l'équilibre général de la communauté (Oumana, 2008, p. 67).

L'interdépendance de ces pouvoirs apparaît également dans la gestion concrète du territoire et des activités économiques. Certaines initiatives, telles que l'ouverture de nouveaux espaces agricoles ou l'exploitation de ressources forestières, nécessitent l'accord conjoint de plusieurs autorités traditionnelles, accompagné de rites propitiatoires destinés à maintenir l'harmonie entre les hommes et les forces invisibles. Dans certaines circonstances exceptionnelles, notamment lors d'événements interprétés comme des manifestations surnaturelles, ces autorités conjuguent également leurs compétences rituelles afin de restaurer l'équilibre social et spirituel (Doumssangar, 2015 EO ; Berthe, 2017 EO).

La pérennité de ce système repose enfin sur un mode de transmission héréditaire, généralement patrilinéaire, au sein des lignages détenteurs de ces charges. Le responsable en exercice prépare progressivement son successeur, qui bénéficie d'un apprentissage rituel encadré par les anciens et les autres dépositaires de l'autorité coutumière. Pour certaines fonctions, l'accès aux espaces sacrés demeure strictement réglementé et n'est autorisé qu'après l'intronisation officielle du nouveau titulaire (Djimndingar, 2017 EO). Par ce mécanisme de succession, les communautés assurent la continuité des pratiques rituelles et la stabilité de l'ordre social, consolidant ainsi l'alliance symbolique entre les vivants, les ancêtres et les forces spirituelles qui régissent le territoire.

3. Régime de propriété, héritage et fondements du droit coutumier en pays ngambaye

Dans la société ngambaye de Bébédjia, la transmission des biens s'effectue selon des règles coutumières précises qui organisent l'héritage après le décès d'un individu. La répartition des biens varie en fonction du statut du défunt et de la structure familiale. Lorsqu'un enfant décède, ses possessions reviennent généralement à son père ou, à défaut, à ses proches parents masculins. Dans le cas d'une femme mariée, les objets constituant son trousseau, notamment les poteries, sont restitués à sa famille d'origine, tandis que les dispositions liées à la dot suivent les accords matrimoniaux établis entre les lignages. Pour un homme, l'héritage est réparti entre les membres de la famille, sous la responsabilité de l'aîné des fils de la première épouse, chargé d'assurer la gestion et la redistribution des biens au sein du groupe domestique. Lorsque cet héritier principal est encore mineur, un frère du défunt assume provisoirement cette responsabilité jusqu'à ce que le successeur soit en âge d'exercer ses fonctions (Djimndingar, 2015 EO). Les réserves alimentaires conservées dans les greniers, appelées *ko ge dama*, sont également partagées entre les fils et les veuves du défunt, tandis que certaines veuves peuvent être prises en charge par les frères du disparu afin de maintenir les alliances familiales et la cohésion du lignage.

Le régime de propriété en pays ngambaye repose sur une conception communautaire du territoire et des ressources, distincte des principes individualistes des systèmes juridiques modernes. La jouissance des biens est reconnue, mais leur aliénation par vente demeure généralement proscrite. La terre, considérée comme un patrimoine collectif, est placée sous l'autorité des détenteurs de pouvoirs coutumiers chargés d'en garantir la protection et la transmission au sein des lignages. Les animaux constituent des biens individuels, tandis que l'exploitation des ressources végétales et forestières s'effectue selon des droits familiaux et territoriaux encadrés par la coutume. Dans ce contexte, la coutume représente également le fondement du système juridique local, régissant la résolution des conflits et l'application des sanctions. Les délits et

crimes sont jugés selon des règles traditionnelles pouvant impliquer des rituels symboliques ou des compensations matérielles destinées à restaurer l'équilibre social (Oumana, 2008, p. 35). Par ce mécanisme normatif, la coutume assure à la fois la régulation des rapports sociaux, la préservation des alliances entre lignages et le maintien de l'ordre communautaire.

3. Discussion

La discussion montre que les chefferies traditionnelles de Bébédjia constituent un pilier central de l'organisation sociopolitique et culturelle de la société ngambaye. Les résultats révèlent une structure hiérarchisée autour du chef de terre (*njedonan*g), du chef de la forêt ou de la faune (*nje kagbé / nje bémé*) et du faiseur de pluie (*nje ndi*), dont les fonctions complémentaires assurent la gestion du territoire, la régulation sociale et la médiation avec les forces spirituelles. Ces observations confirment les analyses de Magnant (1993, 1994) sur l'ancrage territorial des sociétés africaines et celles d'Oumana (2008), Dingamou (2007) et Kogongar (1971) sur le rôle des autorités rituelles dans la régulation communautaire. L'étude montre également que les chefferies ont connu des recompositions sous l'effet de la colonisation, rejoignant les analyses de Buijtenhuijs (1987, pp. 12-39) sur l'adaptation des pouvoirs traditionnels aux structures administratives modernes. Sur le plan scientifique, ce travail contribue à une meilleure connaissance des institutions coutumières du sud du Tchad et met en évidence leur rôle dans la préservation de l'identité culturelle et du patrimoine immatériel. L'approche interdisciplinaire combinant sources orales, données historiques et observations ethnographiques constitue également un apport méthodologique important. Toutefois, l'étude présente certaines limites liées à la prédominance des sources orales, au nombre restreint d'informateurs et à l'absence de données archéologiques systématiques, ainsi qu'à la focalisation sur la seule localité de Bébédjia, ce qui appelle à poursuivre les recherches par des enquêtes comparatives et des investigations archéologiques plus approfondies.

Conclusion

L'étude des chefferies traditionnelles en pays ngambaye met en évidence la solidité d'un système sociopolitique profondément enraciné dans l'histoire et dans les réalités environnementales du territoire. L'analyse historiographique et chronologique montre que l'implantation des villages, l'organisation des espaces rituels et la structuration des pouvoirs coutumiers se développent en étroite relation avec les éléments naturels, notamment les sols, les cours d'eau et la végétation. Dans ce cadre, la légitimité des autorités traditionnelles s'inscrit dans une territorialité fortement symbolique où les lieux sacrés, les objets rituels et les pratiques religieuses contribuent à maintenir l'ordre social et à assurer la cohésion de la communauté.

Le fonctionnement des institutions coutumières repose sur une articulation étroite entre différentes figures d'autorité telles que le chef de terre, le faiseur de pluie et le gardien de la forêt et de la faune. Ces fonctions, généralement transmises selon des principes lignagers, traduisent la continuité des normes sociales et des valeurs culturelles au sein de la société ngambaye. L'interdépendance entre les dimensions politiques, religieuses et économiques témoigne d'un système de gouvernance traditionnel où la gestion du territoire, la régulation des rapports sociaux et la médiation avec les forces spirituelles constituent des éléments complémentaires dans l'organisation de la vie collective.

Les transformations sociales contemporaines introduisent de nouvelles dynamiques dans le fonctionnement de ces chefferies. Les effets de la modernisation, les mouvements migratoires ainsi que l'influence des structures administratives étatiques contribuent progressivement à redéfinir les modalités d'exercice du pouvoir coutumier. Ces évolutions ouvrent des perspectives de recherche importantes, notamment sur l'étude approfondie des objets rituels, des espaces sacrés et des mécanismes traditionnels de régulation sociale. Une telle démarche permettrait de mieux comprendre les formes d'adaptation des institutions traditionnelles face aux

mutations actuelles et d'éclairer les relations entre héritage coutumier, gouvernance locale et transformations sociopolitiques dans les sociétés africaines contemporaines.

Références bibliographiques

Sources écrites

Buijtenhuijs, R. (1987). Chefferies et sociétés sahéliennes. Paris : Karthala, pp. 12-39.

Cordell, D. (1985). Histoire et sociétés d'Afrique centrale. Paris : L'Harmattan.

Courtin, J. (1976). Les sociétés néolithiques du Tchad et du Logone Occidental. Paris : CNRS.

Dingamou, A. (2007). Pouvoirs traditionnels et sociétés rurales au Tchad. N'Djaména : Éditions du Centre Culturel.

Djelassem, N. U. (2024). Apport du patrimoine culturel à la relecture de l'histoire de Mbalkabra. Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH, 11(2), pp. 4-28.

Draman, L. O. (1976). Symbolisme religieux dans l'ethnie Ngambaye. Ottawa : Université Saint-Paul, 169 p.

Kemba, D., & Hayamkréo, M. (2022). Les chants et danses chez Lélé au Sud du Tchad : sources de pédagogie endogène et vecteurs de vivre ensemble. Annales de l'Université de N'Djaména, Série A, Hors-Série, pp. 155-167.

Kogongar, J. G. (1971). Introduction à la vie et à l'histoire précoloniale des populations Sara du Sud du Tchad (Thèse de doctorat de 3e cycle). Université de Paris I, 275 p.

Magnant, J.-P. (1993). La chefferie dans la vie politique tchadienne contemporaine. Perpignan : Université de Perpignan.

Magnant, J.-P. (1994). La chefferie ancienne : études historiques sur le pouvoir dans les sociétés précoloniales du Tchad (d'après les traditions orales). Études tchadiennes, n° 5.

Mbangyo, B. (2007). Le culte de Ndi et la justice rituelle chez les Ngambaye. N'Djaména : Presses Académiques du Tchad.

Mbairougoul, B. (2011). *Pouvoirs traditionnels et dynamiques sociales au Sud du Tchad*. Université de N'Djaména.

Nadji, M. C. (1984). La sous-préfecture de Bébédjia (monographie). N'Djaména : École Normale des Instituteurs Bacheliers (Licence III).

Oumana, F. (2008). Pouvoirs traditionnels et systèmes juridiques au Tchad (Mémoire de maîtrise). Université de N'Djaména.

PDC (Plan de Développement Communal). (2017-2021). Bébédjia. N'Djaména-Tchad.

Pontié, M. (1973). Les sociétés du sud du Tchad : organisation sociale et traditions. Paris : ORSTOM.

Rivallain, J. (1985). Archéologie africaine. Paris : Éditions du CNRS.

Sama, O. (2003). Bébédjia, d'une zone de cohabitation pacifique à un espace disputé au Sud du Tchad (Mémoire de maîtrise). Université de N'Gaoundéré, Cameroun, 116 p.

Sources orales

Berthe N. (2017). 68 ans, fonctionnaire. Enquête orale réalisée par NDOUBABE J.-B. à N'Djaména.

Djimndingar, G. (2015-2017). 67 ans, cultivateur. Enquête orale réalisée par NDOUBABE J.-B. à Bébédjia, Département de la Nya.

Doumssangar, M. N. (2015-2016). 59 ans, ancien maire de la ville de Bébédjia. Enquête orale réalisée par MBAIHONDOUM P. à Bébédjia, Département de la Nya.

Larndogonodjigoto K. R. (2023). 64 ans, ménagère. Enquête orale réalisée par MBAIHONDOUM P. à Bébédjia, Département de la Nya.

Ndadoum, S. (2015-2017). 67 ans, instituteur. Enquête orale réalisée par NDOUBABE J.-B. à Bébédjia, Département de la Nya.